

# FLASH EDT

## 15/10/2015

### **Action syndicale EDT : non à l'augmentation du seuil de déclaration en bénéfices agricoles des recettes d'activités accessoires des exploitants agricoles**

Suite aux amendements au projet de loi de finances pour 2016 sur l'augmentation du seuil de déclaration en bénéfices agricoles des recettes d'activités accessoires des exploitants agricoles de 50 000 euros à 80 000 euros, la FNEDT s'est mobilisée et a invité le réseau EDT à se mobiliser en région.

La FNEDT a adressé le 13 octobre un courrier au Ministre de l'agriculture en sollicitant un rendez-vous pour demander la suppression de l'augmentation de ce seuil fiscal BA BIC.

Nous demandons à chaque Président de téléphoner aux parlementaires de leur connaissance pour dénoncer la déstabilisation des ETARF (Entreprises de Travaux Agricoles, Forestiers et Ruraux) par la manipulation d'un seuil fiscal.

Mercredi 14 octobre, la Fédération a envoyé une alerte presse que vous pouvez retrouver en ligne sur notre site internet en cliquant sur le lien suivant : [Alerte presse EDT seuils BA BIC](#)

Les retours à ce jour du réseau EDT :

- Mobilisation d'EDT Midi-Pyrénées :

mercredi 14 octobre, création d'un tract diffusé auprès de tous les députés de Midi-Pyrénées et aux médias

**MISE A MORT  
PAR LES PARLEMENTAIRES  
DE 14 000 ENTREPRISES ET  
FIN ANNONCEE  
POUR 80 000 EMPLOIS**

**Les difficultés du monde  
agricole ne se résoudront pas  
par L'UBERISATION croissante  
et soutenue par des députés !**

**STOP !**

**Tout secteur d'activité détruit  
affaiblira le budget de l'Etat.  
La concurrence doit être  
saine et loyale!**

Le mouvement des entreprises de services agricoles, forestiers, et ruraux  
Union Régionale Entrepreneurs Des Territoires Midi-Pyrénées  
75 route de Paris - 32300 SAUBERT 200V - Tél : 09 37 45 05 44  
E mail : [mtsi-pyrenees@e-d-t.org](mailto:mtsi-pyrenees@e-d-t.org) - Site Internet : [www.edt-midpyrenees.org](http://www.edt-midpyrenees.org)

- Mobilisation d'EDT Nord Pas de Calais Picardie :

- mercredi 14 octobre envoi d'un courriel à tous les députés de la région Nord Pas de Calais Picardie avec transmission du courrier adressé par la FNEDT au Ministre de l'agriculture
- jeudi 15 octobre : envoi d'un courrier aux préfets

- Mobilisation d'EDT Pays de la Loire :

jeudi 15 octobre : création d'un tract de mobilisation mis en ligne sur Facebook :  
<https://www.facebook.com/edtpaysdelaloire?ref=hl>

ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES  
PAYS DE LA LOIRE  
Le Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

**Message au Gouvernement,  
Députés et Sénateurs**

Après la compression des périodes d'épandage  
Après l'interdiction de tailler les haies du 1<sup>er</sup> avril au 31 Juillet  
Après la suppression des TO-DE  
Après les augmentations des charges...

On pensait que notre gouvernement voulait faire une  
**PAUSE** pour **SAUVER** les entreprises de travaux, mais **NON**

Modification de la fiscalité agricole (amendements n°ICF147 et n°ICF390, aux deux alinéas de l'article 75 du code général des impôts)

**STOP**

- Perte de compétitivité
- Entreprises menacées
- Emplois menacés

Pour une concurrence saine et loyale, Entrepreneurs Des Territoires Pays de la Loire demandent la suppression des amendements n°ICF147 et n°ICF390, aux deux alinéas de l'article 75 du code général des impôts.

**Nos élus veulent-ils la mort des entreprises de travaux ?**

\_Nous vous invitons à nous communiquer les actions mises en place dans votre syndicat départemental ou votre union régionale.

Contact : l-haddad@e-d-t.org